

Dialectique entre pouvoir et savoir : Fortunes et déboires du scribe en Islam

أفراح وأثرانج الكتاب في العهد الإسلامي: جدلية السلطة والعلم

Amel fatnassi *

Higher Institute of Languages – Nabeul- Tunisia

دة، آمال الفطناسي *

المعهد العالي للغات - نابل - تونس

ameltf@yahoo.fr

المخلص	معلومات المقال
تناول هذا المقال بالدرس والتحليل الجانب الإشكالي لمهنة الكتابة في الحضارة الإسلامية، هذه المهنة التي تجمع في آن بين الثروة والجاه من جهة والفقر والحرمان والموت من جهة أخرى. العلاقة الجدلية بين رجل السلطة والمثقف أو العلاقة بين السياسة والثقافة في الفترة الوسطى و تحديدًا في الفترة البويهية هي الإشكالية الكبرى التي يتناولها هذا المقال بالتحليل.	تاريخ الارسال: 2022/09/15
استعملنا المنهج التاريخي لقراءة نقدية و موضوعية للمصادر المتعلقة ببحثنا متبعين في الجزء الأول التطور اللغوي والتاريخي لكلمة كتابة و كاتب و ديوان في علاقتهم بالوزارة في تاريخ الإدارة الإسلامية، كما بينا الدور الحاسم الذي لعبه الكتاب على النطاق الإداري و السياسي والثقافي، هذا الدور الذي كان في دائرة صراع شعوبي عنيف بين العرب على رأسهم الجاحظ، و الفرس على رأسهم عبد الحميد الكاتب. ثم عرجنا في الجزء الثاني من البحث على إبراز خطر مهنة الكتابة مركزين على أسباب هذا الخطر ونتائجه.	تاريخ القبول: 2022 /11/11
	تاريخ النشر: 2022 /12 /31

	<u>الكلمات المفتاحية:</u>
	ديوان:
	كاتب:
	وزارة:
	شعبوية:
	بويهيون:

* Submitted author.

Abstract	Article info
<i>Le rôle du kâtib et de la kitâba au sein de l'Etat et de la société islamique à l'époque classique fut décisif. Al-kitâba fut à juste titre au centre des disputes et des controverses liées à la Shu'ûbiyya, entre les partisans de la culture arabe, à leur tête al-Jahidh, et les partisans de la culture persane, avec à leur tête 'Abd al-Hamîd al-Kâtib. Un aperçu de l'évolution historique de la kitâba s'imposa dans une première partie de ce travail. Ensuite, tous les risques du métier du scribe, dans son rapport au pouvoir, ont été soulignés et analysés de manière à ressortir tous les enjeux de la question. Cela nous a permis de dégager ce côté assez spécial du métier du scribe en terre d'islam, un métier qui joint fortune et prestige d'un côté, convoitises et danger de mort d'un autre côté. Ainsi étions-nous en mesure de démontrer la relation hautement problématique entre l'homme politique et l'homme de lettre, là où pouvoir et savoir s'entrecroisent parfois, s'affrontent souvent.</i>	Receivedm: 15/09/2022 Accepted: 11/11/2022 Publication : 31/12/2021 ***** Keywords: Chancellerie ; vizirat ; shu'ûbiyya ; kâtib ; kitâba ; scribe ; bouyide.



1. Introduction

Nous espérons démontrer dans cette recherche le côté problématique du métier du scribe en terre d'islam, un métier qui joint fortune, prestige d'un côté et convoitise et danger de mort de l'autre côté. Cette problématique nous aidera à préciser le rôle décisif de la « Kitâba », dans la civilisation musulmane à l'échelle administratif, politique et culturelle. Un métier qui était au centre d'une dispute culturelle nommée « al-shu 'ûbiyya » entre les partisans de la culture arabe à leur tête al-Jahidh et les partisans de la culture persane à leurs têtes Abd al-Hamîd al-Kâtib, Ibn al-Muqaffa, entre autres. La kitâba est l'un des rares métiers où la séparation entre le profane et le sacré est relativement distinguée. Nous allons aborder la question de la kitâba dans son évolution dans la civilisation arabo-musulmane en remontant à l'étymologie du mot kâtib et dîwan tout en mettant en avant l'apport de l'héritage persan dans la découverte du concept et du métier de scribe. Nous allons par la suite suivre l'évolution du mot qui a muté au gré des vicissitudes politiques jusqu'à l'époque Abbasside.

Nous consacrons la dernière partie aux dangers et aux risques du métier du scribe.

2. Notes sur l'évolution linguistique et historique de la kitâba.

Nous tenterons en premier lieu de déterminer l'origine du mot *kâtib*, d'où est dérivé le substantif *kitâba*, et nous suivrons ensuite son évolution jusqu'à la fin du IV^e/X^e siècle. Nous essayerons par la suite de donner une idée sur les différentes opinions et polémiques qu'il a soulevé dans le cercle des lettrés en exploitant les épîtres d'al-Jâhiz et de 'Abd al-Hamîd al-kâtib ; le premier est un homme de lettre du troisième siècle de l'hégire, le second un scribe de grande renommée au temps des derniers Omeyyades.

Les opinions à propos de l'origine du mot *kâtib* et de la fonction à laquelle il renvoie sont diverses. Les différentes analyses rattachent la question aux Araméens, aux Persans et aux Arabes. F. Krenkow, sans trop soutenir son affirmation, ce qui fait que nous ignorons ses sources, trouve que le mot « *kâtib* » ainsi que l'art de l'écriture... furent sans doute importés de chez les Araméens du

nord, voisins des Arabes » ⁽¹⁾ Par ailleurs, la *kitâba*, uniquement dans sa dimension administrative, est l'objet d'un accord selon lequel elle serait un héritage iranien. Cette opinion se base sur le mot persan *dabîr*, de l'assyrien *dap*, qui désigne secrétaire ou écrivain. *Dabîr*, ajoute Cl. Huart, a été adopté par les Arabes pour signifier chez eux également le secrétaire qu'ils nomment *kâtib* ⁽²⁾. Les *kuttâb*, ces *dabîrs* si l'on veut, organisaient les comptes et la chancellerie de l'État arabe dans des registres publics, tenus en grec et en pehlevi, puis tenus en arabe, que l'on désignait par le terme *dîwân*. D'ailleurs les Arabes eux-mêmes reconnaissent l'origine persane du mot *dîwân*. En effet, al-Mawardi, juriste du cinquième siècle de l'hégire, confirme cet héritage en nous faisant part des faits suivants. Il nous apprend qu'un jour, le roi sassanide Khosrow passait devant le lieu où siégeaient ses scribes lorsqu'il s'aperçu que ces derniers étaient en train de compter à voix haute, manifestement très absorbés par la fonction qu'ils assuraient. « Ce sont des fous », dit-il, des « *dîvâné* ». Le « e » final persan ayant disparu de la graphie arabe, nous retrouvons alors le mot *dîwân* qui désigne, selon cette anecdote rapportée par al-Mâwardî, des scribes assez zélés de l'administration sassanides. Notre source rajoute aussi que le mot *dîwân* est le pluriel de *div* qui veut dire (démon). Les scribes sont ainsi appelés *dîwân*, démons, en raison de leurs compétences dans la résolution des problèmes aussi bien manifestes que cachés. Ce qui leur procure, il faut le reconnaître, une grande considération. Le mot *dîwân* a fini par désigner l'endroit où ces « démons » siégeaient ⁽³⁾. D'ailleurs, il n'a pas cessé d'évoluer avec le temps, puisqu'il fut attribué ensuite aux bureaux de l'administration des finances, puis désigna les gouvernements des califes, et même du temps de Saladin, le calife lui-même est appelé *dîwân*.

En arabe, le mot *kâtib* est le participe présent du verbe *kataba* qui veut dire littéralement écrivain, et par extension scribe ou secrétaire. Selon Al-Sûlî, « *katabtu al-chay'a* », cela signifie « j'ai lié une chose à une autre » ⁽⁴⁾, d'où le mot *katîba* qui désigne : « des chevaux rassemblés dans un même lieu ». Il en

⁽¹⁾ Krenkow, F. « *Kâtib* », E. I. ¹, t. II, 1927, p. 868.

⁽²⁾ Huart, Cl., « *Dîwân* », E. I. ¹, t. 1, 1913, p. 1006.

⁽³⁾ Al-Mawardi, Abu al-Hasan, *al-Ahkâm al-sultâniyya fî al-wilâyât al-dîniyya*, éd. par Khâlid 'Abd al-Hamîd al-Sab', Dâr al-Kitâb al-'Arabî, 1990, p. 337.

⁽⁴⁾ Al-Sûlî, *Adab al-kuttâb*, éd. par Mohammad Bahjat al-Atharî, Beyrouth, 1341, p. 113.

est de même pour les lettres, qu'il faut regrouper les unes à côté des autres pour construire un mot, une phrase, un paragraphe. Al-Sûlî, évoquant la parole divine à propos du Livre Saint et la nécessaire pureté des gens qui devaient le manipuler, « dans les mains des scribes bienfaisants et pieux » ⁽¹⁾, nous explique que nous trouvons au mot *katabatun*, un autre pluriel du mot *kâtib*, le synonyme *safaratun*, dans lequel nous reconnaissons le mot *sifr*, livre ⁽²⁾. Des siècles plus tard, Al-Qalqaschandî dans *Sobh al-a'châ* confirme l'explication d'al-Sûlî du mot *kitâba* qui signifie « rassemblement ».

En se référant à plusieurs versets coraniques, certains auteurs arabes ramènent l'origine du mot *kitâba* à la naissance de l'Islam, étant donné que le livre saint en parle, argumentent-ils. Al-Tha'âlibî en fait partie. Il énumère dans son livre *Âdâb al-mulûk* (*Moeurs des rois*), les versets qui mentionnent le mot *kitâba* ⁽³⁾. Le verset le plus explicite à ce sujet est là où on voit *Dieu* se présente comme un *kâtib* suprême « Et on l'a écrit pour lui une exhortation de toutes sortes de choses » ⁽⁴⁾. Ce verset, selon al-Tha'âlibî, témoigne du prestige et du rang très élevé de la *kitâba* et des *kuttâbs*. Par ailleurs, insistant encore plus là-dessus, *Dieu* jure par le *qalam*, la plume, c'est-à-dire par l'outil de l'écriture : « Je jure par la plume et ce qu'ils tracent » ⁽⁵⁾.

Le mot *kitâba* prend par la suite des connotations administratives. Ceux qui exercent ce métier sont les responsables de la chancellerie califale et royale ; ceux des émirs et des vizirs aussi. Leurs lettres qui sortaient des bureaux qu'ils occupaient sont les *rasâ'il al-dîwâniyya*.

Ce même mot *dîwân*, dont al-Mâwardî fait remonter l'origine à la civilisation persane, Al-Qalqachandî, rapportant al-Nahhas, le rattache plutôt à une origine arabe. Pour ce dernier, « *dawwantuhu* », (je l'ai noté) a le sens de

(1) LXXX, 15-16.

(2) Al-Sûlî, op. cit., p. 23.

(3) Al-Tha'âlibî, Abû Mansûr, *Âdâb al-mulûk*, éd. par Jalîl al-'Atiyya, Dâr al-Gharb al-Islâmî, 1990, p. 140.

(4) VII, 145.

(9) Sourat Al Qualam, verset 1.

« *athbattuhu* » (je l'ai confirmé). C'est vers cette explication que se réfère Sîbawayh⁽¹⁾.

Quant à la fonction de la *kitâba*, al-Djahchayârî nous affirme que le roi mythique persan Jamchîd fut le premier à avoir pris des *kuttâbs*⁽²⁾. Le roi Lohrasp était par ailleurs le premier roi perse à avoir installé des dîwâns dans sa cour⁽³⁾. Ces deux exemples témoignent de la précellence iranienne dans le domaine de la *kitâba* dans le sens administratif du terme. Nous remarquons encore chez les Persans que les *kuttâbs* étaient respectés et honorés. C'étaient les seuls, sans parler des rois et des maîtres des mages, qui pouvaient prendre un cheval de trait⁽⁴⁾. Ils sont même envoyés lors des expéditions militaires afin que le chef de l'armée puisse à tout moment les consulter et bénéficier de leurs conseils⁽⁵⁾. Ils furent donc incontestablement dans la Perse antique des hauts dignitaires.

En quittant la Perse antique, nous découvrons que les *kuttâb* gardèrent le même prestige. Al-Qalqachandî affirme avec beaucoup de fierté que la *kitâba* est la plus honorable et le plus élevé des métiers... Et que les gens qui l'exerçaient méritaient respect, révérence et vénération⁽⁶⁾. 'Abd al-Hamîd al-Kâtib⁽⁷⁾ est de cette opinion. Il a composé son *Epître aux scribes* afin de démontrer que ces derniers étaient dignes de tous les égards. Il suppose en effet que Dieu fit que les *kuttâbs* occupent le second rang ; le premier étant occupé par Son Prophète, Ses envoyés « *al-mub'athîn* », ainsi que par Ses anges⁽⁸⁾. A partir de là, leurs compétences ne posent pas d'équivoques. Une connaissance du Qoran, une belle écriture, la connaissance et la pratique de l'art épistolaire qui « aiguisé l'esprit », la comptabilité et un savoir-faire dans la perception des impôts, ce qui est susceptible d'accroître non seulement les richesses personnelles du prince, mais

(1) Al-Qalqashandî, Abu al-'Abbâs Ahmad, *Subh al-A'shâ fî sinâ'at al-inshâ*, t. I, le Caire, 1914, p. 90.

(2) Al-Djahchiyârî, Abû Muhammad ibn 'Abdûs, *Kitâb al-wuzarâ' wa'l-kuttâb*, éd. Par Mustapha al-Saqqa, Ibrâhîm al-Abyârî et Abdallâh Hafîd Chalabî, 2^e éd., Syrie, 1980, p. 2.

(3) Ibid., p. 2.

(4) Ibid., p. 9.

(5) Ibid., p. 5.

(6) Al-Qalqashandî, *op. cit.*, t. I, p. 6.

(7) Le scribe du calife omeyyade Marwân ibn Mohammad, régna de 744 à 750.

(8) Kurd 'Ali Muhammad, *Rasâ'il al-bolaghâ*, 3^e éd., 1946, p. 222.

aussi les richesses publiques. Le scribe ne doit pas manquer non plus de s'intéresser à la culture au sens global du terme. A tout cela doit s'ajouter la connaissance de la langue arabe, les termes rares, de la poésie. On lui demande aussi une certaine intelligence qui lui permet de fournir les bonnes réparties. Vient enfin l'astrologie, la médecine, l'art de monter à cheval et de manier des armes. Bref, il faut qu'il dispose de connaissances encyclopédiques et d'un esprit vif. À côté de ces qualités et compétences, le scribe doit avoir une moralité irréprochable. Il faut qu'il soit loyal, fidèle, sage, honnête, discret, indulgent ⁽¹⁾.

Ainsi, 'Abd al-Hamîd al-Kâtib donne le profil du scribe idéal. La réalité est bien entendu différente.

Al-Jâhiz, le célèbre prosateur du III^e/IX^e siècle, dans son épître « *blâme des mœurs des kuttâb* » en propose un profil opposé. Il s'attaque d'abord à la *kitâba* en disant que si cette dernière était honorable, le Prophète Mohammad aurait été le premier à savoir lire et écrire. Dieu, poursuit-il, lui a épargné ce déshonneur ⁽²⁾. A partir de là, ce métier est propre aux subalternes et aux serviteurs qui n'ont que des devoirs à rendre et ne bénéficient d'aucun droit. Il ajoute que leurs rapports avec leurs maîtres relèvent de l'esclavage ⁽³⁾. Il faut savoir que la plupart des *kuttâbs* n'étaient pas d'origine arabe, et al-Jâhid se pose ainsi en apôtre de la Shu'ubiyya. Difficile de croire ainsi à son objectivité. « Le moindre d'entre eux, disait-il, dès qu'il étale sa robe, en allonge la queue, tresse sur ses pommettes les boucles qui tombent et encadre son visage des deux pointes du voile imagine que c'est lui le chef, non le subordonné, et que le serviteur est au-dessus du maître. Pour peu que l'un d'eux s'élève, foule le seuil du pouvoir, obtienne accès au conseil du calife, voie sa trousse auprès de lui et son écritoire devant lui, pour peu qu'il ait retenu de la rhétorique ses arguments les plus pénétrants et du savoir son sel, qu'il puisse transmettre de Buzurgmihr ses proverbes, d'Ardashîr son testament, de 'Abd al-Hamîd ses épîtres, d'Ibn al-Muqaffa' son code de savoir vivre, pour peu que le livre de Mazdak soit la mine de son savoir et le cahier de *Kalîla wa Dimna* le trésor de sa sagesse, le voilà qui se croit l'égal du grand

⁽¹⁾ Ibid, p. 191.

⁽²⁾ Al-Jâhiz, *Rasâ'il al-Jâhid*, éd. Par 'Abd as-Salâm Muhammad Hârûn, Caire, 1979, T. I-II, p. 189.

⁽³⁾ Ibid, p. 223.

‘Umar dans l’organisation du gouvernement... Aussi son premier mouvement est-il de déprécier la composition du Coran et de dénoncer ses contradictions ; puis il croit faire preuve d’intelligence en traitant de mensonges les récits traditionnels et en avilissant quiconque a transmis des traditions prophétiques... Preuve en est que l’on n’a jamais vu un scribe faire du Coran son livre de chevet ni de ses commentaires son savoir, ni du droit canonique sa spécialité, ni de la connaissance des traditions le fondement de sa science »⁽¹⁾. Manifestement, cela gênait beaucoup al-Jâhiz que les *kuttâbs*, en étant si proches des sphères du pouvoir et par conséquent si influents, aient des connaissances si maigres dans les sciences religieuses.

Même si les opinions sont si opposées concernant la *kitâba* et les *kuttâbs*, ce qui est certain c’est que la *kitâba* occupe une place assez importante et jouit d’une grande considération vu le rôle que joue les scribes dans la stabilité de l’État ainsi que dans la sécurité des souverains. Il faut insister sur le fait que les *kuttâb* représentaient les « langues » à travers lesquelles parlent les rois. Cette fonction nous la retrouvons même à l’époque anté-islamique ; Krenkow disait : « nous trouvons ce mot (*kâtib*) dans la plus ancienne poésie qui nous ait été conservée ; il n’y désigne pas seulement ceux qui écrivent l’écriture arabe, les poètes anciens parlent aussi des *kâtibs* Himyarites »⁽²⁾. Plusieurs hommes éminents de La Mecque étaient aussi des *kâtibs*, prenons comme exemple le *kâtib* de la cour d’al-Hîra ‘Adiyy ibn Zayd qui était employé à rédiger les sauf-conduits et les contrats d’alliances (*hîlf*) auxquels il est fait allusion dans al-Mu‘allaqa d’al Hârith ibn Hilliza⁽³⁾. Al-Djahshiyârî ajouta que le premier qui ait écrit en arabe fut Harb ibn Umayya ibn ‘Abd Shams. A l’opposé de cette opinion, al-Nahhâs, dans son livre *Sinâ‘at al-kitâba* nous fait part du fait que le premier qui a écrit en arabe fut Marâmar ibn Marwa, des gens d’al-Anbâr⁽⁴⁾. Les *kuttâbs* existaient donc à l’époque antéislamique, mais ce fut plutôt dans le sens premier du terme, celui de gens qui éprouvèrent alors la nécessité de transcrire leur parole.

(1) Sourdel D., traduction extraite de « Le livre des secrétaires de ‘Abd Allâh al-Baghdâdî », *Bulletin d’études orientales* de l’Institut Français de Damas, t., XIV, 1952-1954, pp. 125-126.

(2) Krenkow, F., « *kâtib* », E. 11, II, 1927, p. 868.

(3) Al-Djahshiyârî, op. cit., p. 2.

(4) Abû Ja‘far Ahmad ibn Muhammad ibn Ismâ‘îl al-Nahhâs, *Sinâ‘at al-kitâba*, éd. Par Badr Ahmad Dayf, 1ère éd. Liban, 1990.

Avec l'avènement de l'islam, la *kitâba* a subi un développement rapide. Le quotidien des Arabes devient de plus en plus complexe, notamment avec les conquêtes. Le nouveau monde conquis, ses spécificités culturelles et civilisationnelles, va se mêler avec l'apport des Arabes. Ce mélange annonce la naissance de la pluralité ethnique en islam. Le changement n'était pas ressenti dès le début, mais au fur et à mesure que l'on avance dans le temps le brassage devient plus visible. Notons par exemple qu'à l'époque anté-islamique, les Arabes n'éprouvaient pas le besoin de transcrire leurs prières. Et ce fut ainsi depuis des millénaires. Avec l'arrivée de l'Islam, le prophète était obligé de dicter la révélation à des « *kuttâbs al wahy* » c'est-à-dire à « des scribes de la révélation » ou « des transpositeurs de la révélation ». Ces gens ont joué un rôle primordial lors du rassemblement de la vulgate par 'Uthmân (le troisième calife après Abû Bakr et 'Umar), quinze ans plus tard. Mais les *kuttâbs* au sens *civil* du terme, ceux qui étaient affectés à la gestion du quotidien et des domaines profanes, n'étaient pas nombreux à l'époque du prophète. Ibn Sa'd dans ces *Tabaqât* se fait un devoir, chaque fois qu'il note qu'un *sahâbî* (compagnon du prophète) savait écrire, de rappeler que l'art de l'écriture était fort peu répandu en ce temps-là. Aussi peu nombreux en fait étaient les *kuttâbs al-wahy*. Dans son livre *Al-wuzarâ' wa'l-kuttâb*, al-Djahshiyârî cite les transpositeurs de la révélation. Il s'agit de 'Ali ibn Abî Tâlib et Uthman ibn 'Affân, et si ceux-ci s'absentaient, c'est Ubayy ibn Ka'b et Zayd ibn Thâbit qui prennent la relève ⁽¹⁾. On remarque que tous ces gens étaient de Quraysh, la tribu du prophète ; Ali fait même partie de sa famille puisqu'il était son cousin et son gendre. Cette préférence, cette apparentée de sang et cette appartenance tribale, était confirmée par Ibn Khaldûn. « Le scribe, disait-il, devrait faire partie de la famille de prince, et devrait être un dignitaire » ⁽²⁾.

Nous l'avions tout à l'heure signalée, à côté de ces transpositeurs de la révélation, des scribes qui devaient s'occuper des affaires liées à l'État musulman naissant, firent timidement leur apparition. Ce sont, eux par exemple qui écrivirent les lettres adressées par le prophète aux rois de Byzance et de la Perse. Il leur proposait alors le choix entre l'adoption de l'islam ou la guerre. Ce fut Zayd ibn Thâbit qui se chargea de l'opération. D'autres lettres furent adressées

⁽¹⁾ Al- Jahchiyârî op. cit., p. 12.

⁽²⁾ Ibn Khaldûn, op. cit., p. 436.

aux principaux personnages de l'Arabie. Les affaires intérieures de la communauté musulmane ainsi que les affaires personnelles du prophète furent la responsabilité de Khâlid ibn Sa'îd ibn al-'As et de Mu'âwiya ibn Abî Sufyân⁽¹⁾. D'autres scribes étaient chargés de servir les gens de la cité tels que al-Mughîra ibn Sho'ba et al-Husayn ibn Numayr⁽²⁾.

On raconte même que le prophète avait trente-cinq scribes à sa disposition et qu'Ali ibn Abî Tâlib était spécialisé dans l'écriture des traités. Ce dernier rédigea en l'occurrence le traité de paix de Hudaibiya. Al-Zubayyir ibn al-'Awwâm et Djuhaym ibn al-Salt se chargeaient des revenus de l'aumône. Hudayfa ibn Yamân s'occupait des dettes et des transactions⁽³⁾. Il n'y a pas des grands changements au temps des quatre premiers califes. Abû Bakr, avait 'Uthmân ibn 'Affân et Zayd ibn Thâbit à sa disposition. 'Abd Allah ibn al-Arqam et Handala ibn Al-Rabî' faisaient également partie de ses scribes⁽⁴⁾. 'Umar Ibn al-Khattâb, le deuxième calife après Abû Bakr, fut le premier calife à avoir instauré des *dîwâns*. Il avait par ailleurs maintenu Zayd ibn Thâbit et ibn al-Arqam dans leur rôle respectif de *kâtib*. Il fit appel à Abû Djubayr al-ansârî comme scribe rattaché au *dîwân* de kûfa⁽⁵⁾. Avec le troisième calife 'Uthmân on remarque que les scribes font partie du clan omeyyade, une reprise de ce qu'avait choisi le prophète qui rapprocha de lui les qurayshites. Son scribe personnel fut Marwân ibn al-Hakam, tandis que 'Abd al-Malik ibn Marwân était son scribe sur le *dîwân* de Médine⁽⁶⁾.

Sa'îd ibn Nimrân al-Hamadhâni, 'Abd Allâh ibn Ja'far ainsi que 'Abd Allâh ibn Jubayr et 'Ubayd Allah ibn abî Râfi' furent tous les scribes de 'Ali ibn Abî Tâlib, le dernier des califes bien guidés.

On peut constater déjà, dès le temps du prophète et des quatre premiers califes, les prémices des *dîwâns* qui seront développés par la suite avec les Omeyyades et les Abbassides. Les scribes qui écrivaient les lettres pour le

(¹) Al-Jahshiyârî, op. cit., p. 12.

(²) Ibîd, p. 58.

(³) Ahmad 'Abd al-Râziq Ahmad, Al-Hadâra al-islâmiyya fil-'usûr al-wustâ, le Caire, 1990, p. 58.

(⁴) Al-Jahshiyârî, op. cit., p. 15.

(⁵) Ibîd, p. 16.

(⁶) On assiste peut-être là à une évolution du mot *kâtib* qui veut dire dans ce contexte gouverneur.

prophète et les califes ainsi que ceux qui se chargeaient des affaires personnelles du prophète et des califes sont dès lors désignés par *Ashâb dîwân al-inshâ'*, « les chefs de la chancellerie ». Les autres qui s'occupaient des butins sont devenus les scribes du *dîwân al-ghanâ'im*, mis en place par 'Umar. Les scribes de l'administration foncière s'occupaient du *diwân al-kharâdj*. On peut donc dire qu'à cette période, étaient mise en place les fondements de la fonction de *kâtib* en islam.

Les Omeyyades ⁽¹⁾ donnaient au califat un aspect fastueux et royal. Elle est désormais héréditaire. Malgré la chute assez rapide de cette dynastie, les territoires que dominait l'État musulman constituaient un véritable empire policé et organisé. L'importance du *kâtib* dans l'administration de cet empire, très centralisé, est de plus en plus grande. Ahmad 'Abd al-Râziq nous affirme qu'au temps des Omeyyades, cinq scribes se trouvaient à la tête de chaque *dîwân*. D'abord le scribe chargé de la rédaction des lettres aux rois, aux princes et aux gouverneurs des provinces. Le deuxième est chargé de noter les revenus fonciers. Le troisième note les noms des soldats, leurs rangs et leurs salaires. Le quatrième se charge de la police et le cinquième s'occupe de la juridiction. Le plus honorable d'entre eux est celui qui s'occupe de la chancellerie ⁽²⁾. À côté de ces scribes officiels, le fonctionnement de la cour califale a connu une formidable sophistication qui demande le savoir-faire de gens connaisseurs dans ce domaine. Ainsi trouve-t-on des *kâtibs* qui supervisaient les réceptions des souverains.

Mais ce qui est important à signaler, c'est que les Omeyyades se faisaient servir par des *kuttâbs* non arabes. L'administration était donc entre les mains de scribes persans en Iraq et en perse ; Byzantins en Syrie. Al-Djahshiyârî nous rapporte que le scribe de Mu'âwiya était le chrétien Sarjûn ibn Mansûr al-Nasrânî⁽³⁾. Cette attitude peut être expliquée par l'absence relative chez les arabes d'une tradition administrative qui leur permettaient de maintenir l'ordre dans les pays conquis. Ils avaient eu alors la raison de laisser les scribes et les administrateurs étrangers à leur place au début des conquêtes. Cependant, dès que le pouvoir Omeyyade s'est stabilisé et que des scribes d'origine arabe étaient

⁽¹⁾ Première dynastie califienne de l'histoire de l'islam (660-749).

⁽²⁾ Abd al-Râziq Ahmad, *op. cit.*, p. 58.

⁽³⁾ Al-Djahshiyârî, *op. cit.*, p. 32.

formés et se sont familiarisés avec tous les types de problèmes, l'administration échappa progressivement aux *mawâlî*. Nous allons même assister, à partir d'al-Hajjâj ⁽¹⁾, en 78 /697-689, à l'arabisation des *dîwâns*. Sâlih ibn Abd al-Rahmân va s'occuper de cette mission (2). En Syrie, c'est Abû thâbit Sulaymân ibn Sa'd al-Khushani qui s'est occupé de transformer les *dîwâns* du Grec à l'arabe ⁽³⁾.

Les Omeyyades ont tenté donc, d'éloigner les Persans et les Byzantins en arabisant l'administration. Cette attitude vis-à-vis des '*Adjam*', était parmi les choses qui ont participé à la chute de cette dynastie.

Ces mêmes '*Adjam*', surtout les *mawâlî* iraniens, ont participé d'une façon décisive à l'avènement de la dynastie abbasside qui a vécu plus que cinq siècles. Les Iraniens s'y imposèrent brillamment. La nouvelle dynastie les intégrait largement dans sa cour. Ils constituèrent une nouvelle élite, recrutée en partie au sein d'anciennes familles dirigeantes iraniennes qui s'étaient converties à l'Islam. C'est ainsi que les Barmakides, lignée d'aristocrates d'Asie centrale, anciennement bouddhistes, deviennent de hauts fonctionnaires et atteignent même le vizirat. Ils jouèrent à ce titre un rôle important dans la mise en place d'une nouvelle organisation administrative pour tout l'empire. Les scribes et les vizirs d'origine iranienne continuèrent leurs ascensions même après la mise à mort des Barmakides par le calife Hârûn al-Rashîd en 803⁽⁴⁾.

3. Les risques du métier de kâtib.

Dès le début de ce travail nous avons montré les avantages du métier du *kâtib*, dont l'accession au vizirat constitue la consécration suprême. Au bout de cette ascension, à ce niveau de la hiérarchie socio-politique, un grand travail devait être accompli dans le domaine militaire, économique, politique et administratif. Il est souvent exposé aussi à un certain danger. L'exemple le plus frappant fut la mise à mort, par le calife Hârûn al-Rachîd, des Barmakides. Ce fut malgré les relations exemplaires qui liaient le calife avec cette famille ⁽⁵⁾. Des

⁽¹⁾ Il était nommé gouverneur de l'Iraq par le calife omeyyade Abd al-Malik de 694 à 714.

⁽²⁾ Ibid, p. 38.

⁽³⁾ Ibid, p. 40.

⁽⁴⁾ Le califat de Hârûn al-rashîd va s'étendre de 786 à 809.

⁽⁵⁾ Voir à ce sujet Sourdel Dominique, Le vizirat Abbasside, op. cit., pp. 134-181.

sorts aussi tragiques furent fréquents. Les risques commencent en fait dès la fonction de la *kitâba*.

Si la fonction administrative du kâtib est le moyen le plus sûr à travers lequel ses titulaires peuvent atteindre des rangs aussi élevés tels que la chancellerie ou le vizirat, elle cache néanmoins des risques qui varient de la simple intimidation verbale jusqu'à la mise à mort, en passant par la confiscation des biens, l'agression physique et l'emprisonnement. Les exemples sont multiples. Mais nous allons en citer quelques-uns des plus significatifs.

Le *dîwân al-Musadarât*, le bureau des confiscations, peut à la fois constituer un garant de la richesse publique et une anomalie administrative. C'est ce bureau qui s'approprie des biens des gens, dont on ne cherchait pas vraiment, après leur mort, à en faire profiter les héritiers légitimes. Mais son action s'opère aussi du vivant de ces personnes, et l'abus est très souvent évident. Les kuttâb promurent aux rangs des vizirs furent exposés, eux aussi, autant que les gens ordinaires ou les riches marchands, à ces spoliations. Il faut dire que les vizirs pouvaient, au moment où ils étaient en fonction, s'enrichir très vite, en détournant notamment certains fonds du trésor public pour leur profit personnel. Ainsi, pour les califes et les princes musulmans, le système de confiscation est absolument légitime.

Al-Sâhib ibn 'Abbâd, après dix-huit ans de service auprès du prince bouyide Mu'ayyid al-Dawla⁽¹⁾, puis auprès de son frère le prince Fakhr al-Dawla, après sa mort, ses biens ont été confisqués par l'administration centrale. Lui, qui avait joui tout au long de sa vie d'un respect de la part de l'élite comme de la part du peuple, se trouva déshonoré après sa mort. Dans son *Dhayl tajârib al-umam*, al-Rudhrâwarî nous raconte les péripéties de cette confiscation qui s'est produite en 385/995-996⁽²⁾. En apprenant la gravité de l'état de santé d'ibn 'Abbâd, le prince Fakhr al-Dawla a tenu à être informé de l'évolution de sa maladie par son bibliothécaire, Abû Mohammad al-Khâzin. Abû Mohammad annonce la mort de son maître à Fakhr al-Dawla qui dépêcha aussitôt ses hommes pour réquisitionner ses biens. Tout ce que comprenait la maison d'al-Sâhib a été transféré au palais de

(¹) Pour plus d'information sur les bouyides voir Cahen, C., « Buwayhide », E. I.2, II, Brill, 1997.

(²) Al-Rudhrâwarî, *Dhayl tajârib al-umam*, op. cit., p. 262.

Fakhr al-Dawla⁽¹⁾. Les héritiers légitimes devraient être les membres de la famille du vizir, mais ce n'est pas la légalité qui l'emporta alors ⁽²⁾. Le vizir n'est jamais donc à l'abri du danger. S'il n'est pas menacé de son vivant, c'est après sa mort que sa famille subira les conséquences. C'est donc à juste titre qu'Abû Ishâq al-Sâbî se plaint en disant que la *kitâba-wizâra* est un métier ingrat, *mihnatu nahsin*.

Le scribe al-Muhallabî qui est devenu vizir n'échappa pas à ce sort. A sa mort, après plus de treize ans au service du prince bouyide Mu'izz al-Dawla, ce dernier confisqua tous ses biens, emprisonna ses courtisans, ses amis et même sa famille. Les Bagdadiens jugèrent cela honteux et indigne de la part du prince ⁽³⁾. Même de son vivant, al-Muhallabî avait subi une certaine maltraitance de la part de son maître Mu'izz al-Dawla. Les chroniqueurs qui nous ont rapporté les relations entre les deux hommes qualifiaient le comportement du prince vis-à-vis de son vizir d'injuste. Il arriva même qu'il le brutalise physiquement par des coups de bâtons. En passant en revue les événements de l'année 341/952-953, ibn al-Athîr trouve la maltraitance du vizir scandaleuse. Il disait : « En cette année, le prince Mu'izz al-Dawla a donné cent cinquante coups de battons à son vizir al-Muhallabî, il l'a enfermé dans sa maison sans pourtant le démettre de ses fonctions » ⁽⁴⁾. Quant à Miskawayh, il nous rapporte cette information avec plus de détails, en nous faisant part notamment des raisons de ce châtement. Miskawayh en était témoin, lui qui était un courtisan du vizir al-Muhallabî. Selon lui, ce dernier a reçu plus que cent cinquante coups, s'opposant ainsi à la version d'ibn al-Athîr. Les raisons étaient qu'al-Muhallabî avait demandé au chef de l'armée turc *Tâzâd* de lui rendre l'argent prêté, ce qui, aux yeux du prince, risquerait d'irriter ce dernier duquel dépendait la stabilité de l'État. Ce châtement fut aggravé par les plus sévères reproches. Al-Muhallabî était au bord de la

⁽¹⁾ Ibid., p. 262.

⁽²⁾ Pour plus d'information sur cette confiscation, voir :Zarrîn Kûb dans *Rûzgarân*, op., cit., pp. 448-449. « *Vaqî ham Sâhib dar guzusht Fakhro Dawla bâ vujûd-e tamâm-e 'alâqey-e ke dar mudatt-e vizârat-e Sâhib nesbat be vey ibrâz mîkard ba'd az marg-e in vazîr-e mahbûb dar musâdaray-e khazâyin-e o amwâl-e û tardîdî nakard va tamâm-e darây-e û be zabt âvârd* », dont la traduction française : « après un long moment de loyauté au service du prince bouyide Fakhr al-Dawla, ce dernier n'hésita pas à confisquer tous les biens de son vizir al-Sâhib b. Abbâd après sa mort ».

⁽³⁾ Ibn al-Athîr, *Al-kâmil*, op. cit., VIII, p. 547.

⁽⁴⁾ Ibid., p.499.

perdition quand son maître songea à le jeter dans le Tigre. Son entourage le fit revenir sur sa décision. Il enferma son vizir dans sa maison sans le démettre de ses fonctions ⁽¹⁾. Ce fut une humiliation qui poussa Miskawayh à lancer de sévères critiques à l'encontre de Mu'izz al-Dawla. Il disait de lui qu'il était un homme coléreux, insultant surtout vis-à-vis de ses vizirs et des gens qui faisaient pourtant partie de son cercle privé ⁽²⁾. Il semblerait même que le vizir Al-Muhallabî était habitué au caractère de son maître au point qu'il ne réagissait plus à ses insultes. Il explique que ce prince réagit à la hâte sans réfléchir et que le mieux était de ne plus le prendre au sérieux ⁽³⁾.

Le cas d'Abû Ishâq al-Sâbî est encore plus frappant. Mais avant de prendre connaissance des infortunes qu'il rencontra, il est utile de présenter l'homme et sa réputation au temps des Bûyides. Il est issu d'une famille qui respectait les sciences. Son père Abû al-Hasan Thâbit ibn Ibrâhîm ibn Hârûn al-Sâbî (283 /897-369/980) fut le médecin de plusieurs grandes personnalités, comme l'*émir al-umarâ'* 'Adud al-Dawla. Son fils Abû Ishâq avait aussi une formation scientifique solide. Il maîtrisait parfaitement la médecine comme le souhaitait son père. Il était en effet médecin dans les hôpitaux de Bagdad et recevait vingt dinars par mois comme salaire. Il était brillant aussi dans l'architecture, l'arithmétique et l'astronomie ⁽⁴⁾. Mais Abû Ishâq depuis son jeune âge avait un penchant à la littérature. Il trouva l'occasion de se faire remarquer lors d'une soirée chez le vizir al-Muhallabî. A ce moment-là, le prince bûyide Mu'izz al-Dawla adressa un message au vizir lui demandant de rédiger, sans tarder, une lettre à Mohammad ibn Ilyâs, gouverneur de Kirmân, afin de lui demander sa fille en mariage pour son fils 'Izz al-Dawla Bakhtiyâr. Le vizir, ses amis et secrétaires sortaient d'une orgie, et seul Abû Ishâq al-Sâbî fut capable de rédiger la requête demandée. C'est alors qu'il se fit remarquer par Mu'izz al-Dawla, qui apprit qu'il était l'auteur bien inspiré de la lettre. En 349/960, à la mort d'ibn Thawwâba (secrétaire de la chancellerie au service de Mu'izz al-Dawla), il le nomma premier secrétaire de la chancellerie. Il conserva cette fonction avec le fils de ce dernier, 'Izz al-Dawla Bakhtiyâr. Abû Ishâq se retrouva ainsi *kâtib* et délaissa la médecine. Al-Tha'âlibî

⁽¹⁾ Miskawayh, *Tajârib al-umam*, op. cit., pp. 144-145.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 146.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 146.

⁽⁴⁾ Mohammad, *Al-Dîbâjî, Al-Udabâ' al-sâbi'a fil'asr al-'abbâsi*, Maroc, 1989, p. 55.

disait qu'il est le plus éloquent des Iraquiens ⁽¹⁾. Yâqût al-Hamawî le considère comme étant unique au monde dans la rédaction des épîtres ⁽²⁾. Il est enfin pour Diyâ'al-Dîn ibn al-Athîr, l'auteur du *Mathal al-sâ'ir*, l'imâm de l'art épistolaire et incomparable dans ce domaine ⁽³⁾. Notre scribe jouissait donc d'une grande considération et occupait un rang très honorable, bien qu'il fût sabéen, ce qui aurait dû le défavoriser aux yeux de ces différents auteurs. Plusieurs sources nous rapportent que l'émir 'Izz al-Dawla Bakhtiyâr tenta de le convertir à l'islam, lui offrant même le poste de vizir en récompense, mais al-Sâbî demeura fidèle à la foi de ses pères. Mais il s'était adapté aux coutumes musulmanes et faisait le jeûne de Ramadan. En outre, sa connaissance du Coran était parfaite, et il en faisait souvent des citations dans ses lettres officielles ⁽⁴⁾. Abû Ishâq al-Sâbî possédait toutes les qualités pour réussir et mener une vie tranquille. Néanmoins, il se trouva malgré lui mêlé à des querelles politiques. Comme il était très proche d'al-Muhallabî, faisant partie de ses courtisans, il se retrouva, après la mort de ce dernier, en prison parmi l'entourage du vizir. Il s'en plaignait dans de beaux vers, que nous a rapporté al-Tha'âlibî dans son *Yatîmat al-dahr* ⁽⁵⁾. A une autre occasion, il se trouva au cœur du conflit qui opposa son maître 'Izz al-dawla Bakhtiyâr à son cousin 'Adud al-Dawla. Étant le chef de la chancellerie du prince Bakhtiyâr, c'est lui qui se chargeait des correspondances officielles avec les différentes personnalités politiques de son temps. Mais il se trouve que les relations entre son maître et le prince 'Adud al-Dawla étaient très tendues. Ce dernier se vengea sur Abû Ishâq qui était loyal envers son maître allant jusqu'à affirmer que personne ne l'égalerait. Cela ne plus guère à 'Adud al-Dawla qui, peu de temps après, s'empara de Bagdad et mit à mort Bakhtiyâr. Al-Sâbî fit naturellement partie des victimes de ces représailles. 'Adud al-Dawla épargna, mais pas pour longtemps, Abû Ishâq ; il lui conserva même son salaire ⁽⁶⁾. Quelques temps plus tard, prenant connaissance des autres épîtres écrites par al-Sâbî, mais dont on ne connaît pas le contenu, 'Adud al-dawla ordonna de mettre en prison Abû Ishâq ainsi que ses

(¹) Al-Tha'âlibî, *Yatîma*, op. cit., t. II, p. 241.

(²) Al-Hamawî, *Mu'jam al-udabâ'*, op. cit., t. II, p. 20.

(³) Ibn al-Athîr, *Al-mathal al-sâ'ir*, op. cit., p. 148.

(⁴) Al-Tha'âlibî, *Al-Yatîma*, op. cit., t. I, pp. 241-242.

(⁵) *Ibid.*, t. I, p. 243.

(⁶) *Ibid.*, p. 244.

deux fils ⁽¹⁾. Malgré la médiation de son entourage, ‘Adud al-Dawla demeura inflexible. Il ordonna tout de même la libération des deux fils et permit que son secrétaire Abû al-Qâsim al-Mutahhir apporte au prisonnier des vêtements et de l’argent. Le prix de ce relatif fléchissement était qu’Abû Ishâq devait écrire une histoire des bûyides. Le résultat fut *al-kitâb al-tâjî fî akhbâr al-dawla al-daylamiyya* ⁽²⁾. Al-Tha‘âlibî nous rapporte que notre scribe se mit si énergiquement à rédiger ce livre qu’il suscita plein de curiosités et d’interrogations. A la question sur ce qu’il était en train de faire, il répondit que l’histoire qu’il rédigeait n’était qu’un tissu de mensonge ⁽³⁾. En apprenant l’histoire, ‘Adud al-Dawla voulut livrer Abû Ishâq aux éléphants mais son entourage s’entremet et délivra Abû Ishâq d’une mort certaine. Il demeura en captivité pendant quatre ans, de 367-371/ 978 - 981.

Épuisé par ses années de prison, fortement affaibli, Abû Ishâq al-Sâbî, à sa sortie de prison, demanda l’aide de son émule al-Sâhib ibn ‘Abbâd. Ce dernier lui envoya de l’argent par l’intermédiaire de pèlerins qui faisaient escale à Bagdad ⁽⁴⁾. Il bénéficia aussi, pendant ces années difficiles, de l’amitié du célèbre poète chi‘ite duodécimain al-Sharîf al-Radi, avec lequel il correspondait en prose et en poésie. Les poèmes composés à la mémoire d’al-Sâbî de la part de ce dernier sont nombreux chez al-Tha‘âlibî. Mais tout cela n’enlève rien à la déchéance d’Abu Ishâq qui, faisant son métier de scribe, se retrouva entraîné dans les conflits de la famille bûyide. Disons qu’à cette époque-là, c’était le prix de la loyauté.

Le dernier cas que nous aimerions évoquer est celui d’Abû al-Fath ibn al-‘Amîd. On peut dire que c’est l’exemple qui illustre le mieux les difficultés rencontrées par les kuttâb- vizirs buyides. Avant d’en prendre une idée, faisons connaissance du personnage.

Abû al-Fath ibn al-‘Amîd était le fils du grand vizir de Rukn al-Dawla, Abû al-Fadl ibn al-Amîd. A la mort de son père, le jeune homme avait vingt-trois ans et un avenir politique qui s’annonçait bien. En effet, vers ce temps-là, le prince Rukn al-Dawla, préparant apparemment sa retraite, lui demanda de s’occuper de l’armée. Car Abu’l Fath était aussi compétent dans l’art épistolaire que dans les

⁽¹⁾ Al-Rudrâwarî, *Dhayl tajârib al-Umam*, op. cit., p. 22.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 22.

⁽³⁾ Al-Tha‘âlibî, *Al-yatîma*, op. cit., t. I, p. 244.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 245.

affaires militaires. Quelques critiques, notamment de la part de certains historiens qui lui reprochaient d'être hâtif, trop complaisant avec l'armée, et disaient que tout cela aurait déplu à son père.

Miskawayh disait de lui qu'il avait certes de la pondération, du mérite, une bonne formation de scribe, de la vigilance et de la sagacité, mais aussi la pétulance et l'ivresse de la jeunesse, l'audace de la puissance. Son ambition le porta à étaler de riches ornements, à s'assurer le service des Daylams et des Turcs, à se mêler aux cortèges qu'il accompagnait sur sa monture, à faire des cadeaux et des dépenses excessives. Tout cela, supposait-il, afin d'imiter les vizirs de 'Izz al-Dawla Bakhtiyâr, qui ne se souciaient guère des intérêts du royaume. Rukn al-Dawla regardait d'un mauvais œil l'ascension de son vizir qui prenait des allures princières. Il rivalisait avec lui d'apparat dans les réunions et de prodigalités par le biais des biens sur lesquels Rukn al-Dawla, avait l'entière disposition. Ce dernier craignait par ailleurs de voir sa propre armée s'allier à Ibn al-'Amîd et éventuellement comploter contre lui. Les raisons de cette crainte se trouvaient dans les bons rapports qui liaient une partie de l'armée au vizir. Ils témoignaient tous de sa générosité. Cette conduite lui attira des jalousies de toute part ⁽¹⁾.

Du reste, ses qualités littéraires ne soulèvent aucune critique sérieuse. Abû Hayyân lui reconnaît une compétence sans égale. « Il était un jeune homme intelligent, reconnaît-il, actif, bon poète et bon écrivain, possédant beaucoup de qualités. Mais toute sa force ne s'est pas déployée, à cause de sa mort prématurée et de son pouvoir menacé, qui s'est vite effondré. Il s'est beaucoup exprimé en poésie et en prose. Dans la description du cheval, il surpasse toute poésie. S'il avait disposé de plus de jours, il aurait montré sa grande supériorité » ⁽²⁾. Abû Hayyân était visiblement fasciné par les qualités de ce jeune vizir. Sa culture, selon Abû Hayyân, dépasse celle de son père. Sa générosité à l'égard des grands lettrés de son temps ne fait que susciter l'admiration de son entourage. En décrivant le cercle animé par ce vizir, Abû Hayyân disait : « Une fois arrivé à Bagdad, il a réuni beaucoup de monde, organisa des cercles variés, un jour pour les jurisconsultes, un autre jour pour les hommes de lettres, un autre jour pour les théologiens dogmatiques et un autre pour les philosophes. Il distribua des sommes

⁽¹⁾ Miskawayh, *Al-Tajârib*, op. cit., pp. 302-303, traduction de Muhammad Arkûn, op., cit., pp. 75-76

⁽²⁾ Al Tawhîdî Akhlâq al-wazîrayn, op. cit., pp.406-410

considérables. Il chercha à rencontrer Abû Sa'îd al-Sayrâfi, 'Ali ibn 'Isâ al-Rummânî et d'autres, et leur proposa de partir avec lui à Ray, en leur faisant des promesses, en leur accordant des dons et en leur montrant son admiration pour eux » ⁽¹⁾.

Ce serait donc à cause de sa témérité et de l'inexpérience de la jeunesse, à cause aussi de ses dépenses inconsidérées à la recherche d'alliances parmi les militaires ou de fidélités parmi les intellectuels qu'Abû al-Fath aurait suscité les jalousies, les soupçons et plus particulièrement l'inquiétude des princes 'Adud al-Dawla et son frère al-Mu'ayyid. Une inquiétude assez fondée si nous nous confions pour cela aux versions de Miskawayh et d'Abû Hayyân. Ibn al-Muqaffa' aurait prédit le sort que le cours des événements réservait à Ibn al-'Amîd. « Si, nous dit-il, le ministre vient à égaler le roi en richesses, en prestige et en autorité, il faut que le roi le renverse, sinon qu'il sache bien que c'est lui qui sera renversé » ⁽²⁾. C'est ce qui se passa avec Abû al-Fath, d'abord Démis de ses fonctions, puis emprisonné et torturé jusqu'à la mort.

Admettons, selon la foi de ses contemporains, son arrogance. L'événement qui aurait précipité sa chute serait ses relations presque intimes avec le prince bûyide de Bagdad Bakhtiyâr, que 'Adud al-Dawla tenta de renverser en 363 /974. C'est le père de ce dernier qui, indirectement, empêcha cela de se produire. Il recommanda à son fils d'arrêter de s'immiscer dans les affaires de la cour de Bagdad, d'y laisser le fils de son oncle 'Izz al-Dawla Bakhiyyâr régner sans le perturber et de regagner Chîrâz au plus vite. 'Adud al-Dawla rentra donc à Shîrâz, mais son vizir Abû al-Fath s'y attarda car il y trouvait plaisir. Il parvint à y acquérir des biens, améliora ses rapports avec Bakhtiyâr autant qu'avec son vizir Ibn Baqiyya, reçut du calife abbasside, siégeant donc à Bagdad, le surnom de *dhu'l-kifâyatayn*, c'est-à-dire celui qui rassembla deux compétences, littéraire et militaire. En court, il donnait l'impression de poursuivre résolument des ambitions personnelles et de se construire un avenir politique propre. Tout cela avait l'air d'aller à l'encontre des choix politiques de Rukn al-Dawla et de son fils 'Adud al-Dawla. Rukn al-Dawla, mourut en 366/976-977. 'Adud al-Dawla intervint en Irak,

⁽¹⁾ Ibid., p. 410.

⁽²⁾ Sourdel Dominique, *Le vizirat Abbâsside*, op. cit., p. 181. La même citation est utilisée par al-Jahshiyârî dans *Al-Wuzaarâ' wal-kuttâb*, op. cit., p. 11.

mit fin au règne de Bakhtiyâr, emprisonna Abû al-Fath et le tortura jusqu'à la mort ⁽¹⁾. Al-Tha'âlibî nous informe que le vizir était emprisonné dans une forteresse, les deux princes bûyides 'Adhud et son frère Mu'ayyid al-Dawla chargeaient des hommes de lui faire subir les pires supplices. Ils voulaient entre autres, lui faire avouer le lieu où il cachait sa fortune. Il résista. On lui alors coupa le nez et on lui creva les yeux. Il ne survécut pas à cette torture. Cela valait mieux, pensait-il, que de donner ses biens à des princes ignobles ⁽²⁾.

Tel est donc le sort sombre des gens qui ont exercé ce métier. Ce constat n'est certes pas généralisable, mais il dévoile le mauvais côté de la *kitâba-wizâra*. Pour éviter ce sort tout en réussissant à acquérir honneurs, richesses et responsabilités, il faut savoir se soumettre sans jamais songer à la liberté. Dans une assez large mesure donc, Al-Jâhiz avait raison de dire que la *kitâba* ne peut être exercée que par un subordonné ou par un esclave ⁽³⁾.

4. Conclusion

Nous avons fait du métier du scribe notre champ d'investigation. Nous avons commencé par proposer une familiarisation avec le champ linguistique du mot *kâtib*, suivi par un bref aperçu historique sur l'origine du mot ainsi que sa fonction. Nous avons tenu les deux fonctions *kâtib-wazîr* en étroite liaison car ce qui a attiré notre attention, ce sont en effet ces *kuttâbs* qui, dans une stratégie individuelle, ont évolué vers le vizirat. C'est donc un itinéraire de pouvoir que nous avons choisi d'étudier. Les exemples proposés présentent donc ce profil. Il est utile de rappeler ainsi que la formation d'un scribe est la même que celle d'un vizir. Une fonction penchant plutôt vers les sciences profanes, au contraire des *Ulémas*, les représentants des sciences religieuses par excellence. D'ailleurs, même en considérant la tenue vestimentaire des uns et des autres, la différence est pour le moins assez nette, tandis que les *ulémas* portent le *taylasân*, les scribes portent la *durra'a*, une robe. Ainsi pourrions-nous faire la distinction entre un *'âlim* et un *kâtib*, d'un simple coup d'œil. Les différences apparentes cachent

⁽¹⁾ Al-Hamawî Yâqût, *Mu'jam al-udabâ'*, op. cit., IV, p. 1892.

⁽²⁾ Al-Tha'âlibî, *Yatîma...*, op. cit., II, pp. 186-187.

⁽³⁾ Al-Jâhiz, « Kitâb dhamm akhlâq al-kuttâb », p. 190, dans *Rasâ'il al-Jâhid*, édité par 'Abd al-Salâm Muhammad Hârûn, le Caire, 1979, t. I et II.

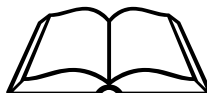
des différences moins visibles. Elles se situent au niveau de la mentalité et de la culture de chaque catégorie. Cette différence entre les deux groupes a donné lieu à des confrontations intenses dont nous retrouvons les échos dans les livres d'histoire de l'époque.

Après avoir établi le lien entre le métier de scribe et celui de vizir, un lien qui nous est confirmé par al-Tabarî qui désignait le vizir Ibn al-Zayyât *al-wazîr al-kâtib*. Nous avons essayé de présenter les différentes facettes de ces *kuttâb-wuzarâ'*. Économiquement, ils contrôlaient les inspecteurs financiers et les collecteurs d'impôts. Ils ont démontré à ce sujet une certaine compétence dans la collecte des impôts. L'argent assurait en effet la légitimité et la stabilité de l'État, garantissait le prestige du prince et la loyauté de l'armée. Ils n'étaient pas moins habiles dans le domaine militaire. Ils assuraient avec vigilance la protection des frontières, réussissaient dans la plupart des cas à étouffer des révoltes. Ils joignaient à cette compétence et à ce rôle militaire et économique un rôle diplomatique. Ils menaient des négociations avec les adversaires, aidaient les princes à nommer les cadis et les gouverneurs des provinces, organisaient l'administration qui était auparavant dans un désordre total.

Ils possédaient en plus de réelles qualités intellectuelles, un goût certain pour les Lettres et la pensée philosophique. Ils donnèrent aux idées *mu'tazilites* et aux shi'ites en général une place privilégiée. Ils étaient de généreux mécènes à l'égard des uns et des autres, ce qui encouragea d'une manière décisive la formation d'une culture arabo-islamique qui s'était enrichie d'emprunts hellénistiques et sassanides.

Vu l'importance de leurs tâches et la délicatesse de leur métier, ces anciens scribes étaient exposés à l'erreur, du fait de la polyvalence de leur fonction. Ils étaient également exposés à des maltraitements de la part de leurs maîtres qui pouvaient parfois gratuitement les jalouser. Ils subissaient fréquemment l'humiliation, la brutalité physique, la torture et même la mort. Le danger de ce métier est donc bien réel. Mais, malgré ce danger, la *kitâba* et le vizirat restent des postes très convoités. Car le scribe, pour les raisons que nous venons de signaler, assurait l'équilibre et la continuité de l'État. L'idée, dont la valeur est absolue, selon laquelle le prince a besoin du scribe pour consolider son pouvoir et entretenir son prestige et que le scribe a besoin du prince afin de gagner une

certaine ascension politique et sociale trouve une affirmation dans l'espace de notre recherche. Pour ibn al-Muqaffa', les rois ont plus besoin des scribes que le contraire (1). Étant un homme de lettre, il est logique qu'il ait cette opinion. Mais le bénéfice est sans doute réciproque. Ce qui n'enlève rien à l'importance du métier de scribe qui apparaît ainsi comme un véritable pilier de l'État.



¹ Al-Qalqashandî, *Sobh al-a'shâ*, op. cit., I, p. 43.

5. Bibliographie

- (1) Al-Dîbâjî Mohammad, *Al-Udabâ' al-sâbi'a fil'asr al-'abbâssî*, Maroc, 1989.
- (2) Al-Jahchiyârî, Abû Muhammad ibn 'Abdûs, *Kitâb al-wuzarâ' wa'l-kuttâb*, éd. Par Mustapha al-Saqqa, Ibrâhîm al-Abyârî et Abdallâh Hafîd Chalabî, 2^e éd., Syrie, 1980.
- (3) Al-Jâhiz, *Rasâ'il al-Jâhid*, éd. Par 'Abd as-Salâm Muhammad Hârûn, Caire, 1979, T. I-II
- (4) Al-Jâhiz, « Kitâb dhamm akhlâq al-kuttâb », p. 190, dans *Rasâ'il al-Jâhid*, édité par 'Abd al-Salâm Muhammad Hârûn, le Caire, 1979, t. I et II.
- (5) Al-Nahhâs Abû Ja'far Ahmad ibn Muhammad ibn Ismâ'il, *Sinâ'at al-kitâba*, éd. Par Badr Ahmad Dayf, 1^{ère} éd. Liban, 1990.
- (6) Al-Qalqashandî, Abu al-'Abbâs Ahmad, *Subh al-A'shâ fî sinâ'at al-inshâ*, t. I, le Caire, 1914.
- (7) Al-Sûlî, *Adab al-kuttâb*, éd. Par Mohammad Bahjat al-Atharî, Beyrouth, 1341.
- (8) Al Tawhîdî *Akhlâq al-wazîrayn* ou mathâlib al-wazîrayn, éd. Mohammad ibn Tâwîl al-Tanjî, Beyrouth, 1991.
- (9) Al-Twâfî, M., *Al-muthaqqafûn wal-sulta fil hadâra al-'arabiyya, al-dawla al-buwayhiyya namûdhajan*, Tunis, 1999.
- (10) Al-Tha'âlibî, Abû Mansûr, *Âdâb al-mulûk*, éd. Par Jalîl al-'Atiyya, Dâr al-Gharb al-Islâmî, 1990.
- (11) Cahen, C., « Buwayhide », E. I.², II, Brill, 1997.
- (12) Huart, Cl., « Dîwân », E. I.¹, t. 1, 1913, p. 1006
- (13) Krenkow, F. « Kâtib », E. I.¹, t. II, 1927, p. 868.
- (14) Kurd 'Ali Muhammad, *Rasâ'il al-bolaghâ*, 3^e éd., 1946.
- (15) Miskawayh, *Tajârib al-umam*, éd. Amedroz, le Caire, 1914.
- (16) Sourdel Dominique, *Le vizirat Abbâsside de 749 à 936- 132-324 de l'hégire, Damas*, 1959.
- (17) Sourdel Dominique, « Le livre des secrétaires de 'Abd allâh al-Baghdâdî », Bulletin d'études orientales, vol. XIV, Damas, 1952-1954.
- (18) Zeterstéen, K. V., « al-Muhallabî », E. I.¹, vol. III, 1936.

